

### FICHE DESCRIPTIVE

#### Commission thématique du Conseil de Développement (30 avril 2014)

<b>Intitulé</b>	<p><b>Commission Forêt</b></p> <p>Porte sur tous les aspects de la contribution de la forêt à l'équilibre du Territoire de projet, articulés autour de quatre grands axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Inventaire de l'existant : multifonctionnalité de la Forêt, gestion forestière et sylvicole, agroforesterie, nombreuses règlementations existantes et possibilités de formation.</li> <li>• Filière bois : S'assurer que l'activité économique de la filière bois pourra s'exercer dans des conditions normales et dans le respect du droit de la propriété privée.</li> <li>• la biodiversité : mettre en valeur et accompagner les actions en faveur de la biodiversité menées par les propriétaires forestiers qui sont parmi les premiers écologues de terrain.</li> <li>• Le tourisme et l'accueil maîtrisé, et raisonné, en forêt avec une contractualisation des accès.</li> </ul>
<b>Origine</b>	Saisine <u>et</u> autosaisine
<b>Finalité et objectif</b>	Contribuer à l'écriture de la Charte du futur PNR Sainte Baume pour sa partie « Forêt »
<b>Méthodologie</b>	<p>Prise en compte des axes de travail déterminés au niveau du Syndicat mixte de préfiguration du PNR SB</p> <p>Réunions de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche active d'informations et partage de ces informations en groupe,</li> <li>• prise de connaissance de l'existant sur les différents axes de travail,</li> <li>• prise en compte des travaux déjà réalisés et des enjeux prioritaires issus du diagnostic,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• prise en compte des souhaits et besoins des acteurs et parties prenantes du territoire forestier de projet,</li> <li>• prise en compte des caractéristiques et contraintes démographiques, économiques, juridiques, géographiques ..., analyse des potentiels à exploiter et/ou développer, des richesses patrimoniales à préserver ...</li> </ul> <p>Consultation d'experts selon le domaine étudié. Saisine du Syndicat mixte selon besoin dans l'avancement du travail de groupe. Prise de décision consensuelle sur la formulation des propositions à intégrer dans la charte. ...</p>
<b>Type de production</b>	<p>Valider les solutions existantes de gestion forestière, d'agroforesterie et d'activité économique. Faire émerger des solutions pertinentes, des alternatives possibles pour un développement raisonné, optimisé et durable de ce territoire. Formulation des propositions concrètes qui seront soumises au Syndicat Mixte de Préfiguration en vue de leur intégration à la Charte du PNR SB</p>
<b>Calendrier</b>	Selon échéancier établi par le Syndicat Mixte
<b>Animation</b>	Hervé Racine responsable de la commission Marie-Josèphe Caro rapporteur de la commission
<b>Composition du groupe</b>	<p>Nombre de participants : 19 (au 30 avril 2014)</p> <p>Noms des participants :</p> <p>▪ <b>Membres permanents</b> Gérard Acquaviva, Philippe Boit, Claude Braibant, Philippe Bréglino, Marie-Josèphe Caro, Violaine Chevillotte, Auguste Clanet, Pierre De Pissy, Etienne Fabre, Gilles Fabre, Rosanna Grauer, François Hannequart, Suzanne Laugier, Marc Louarduzzi, Magali Mabillon, Hervé Racine, Gilles Viricel, Dominique Oddo, Guy Farnarier</p> <p>▪ <b>Consultants</b> Possibilité de faire appel à des consultants/experts selon les disponibilités et les budgets.</p>
<b>Validation</b>	Décision/discussion COT (+ date)